

Communiqué de
presse

Après l'opération Colbert III, la Confédération des buralistes alerte sur l'explosion des trafics du tabac

La Confédération des buralistes salue l'engagement des 14 058 agents publics mobilisés dans l'opération Colbert III et la saisie de 37,5 tonnes mais s'inquiète de la gravité des chiffres de la contrebande, fléau désormais connu de tous et qui nuisent à la vie locale des territoires.

3^e opération nationale de cette envergure (8,8 tonnes de tabac en 2023, 27 tonnes en 2024), le plan Colbert démontre chaque année l'influence des trafics du tabac sur la société, à mesure que le prix du paquet augmente.

Alors que des corporations choisissent délibérément de minimiser la portée de la contrebande du tabac, les pertes fiscales de l'État augmentent au même titre que l'insécurité autour de la profession.

Avec la fiscalité la plus haute d'Europe continentale, la contrebande et la contrefaçon empêchent les politiques de lutte contre le tabagisme de porter leurs fruits.

Ces résultats doivent donc encourager à la multiplication des contrôles et des actions « coups de poing », tant aux frontières qu'au cœur des villes, que ce soit sur la vente à la sauvette ou dans les commerces nocturnes. La révision des directives européennes est également une priorité, notamment sur la fiscalité tabac et les quantités d'import autorisées par les particuliers.

La Confédération des buralistes est l'unique organisation représentative des 22 800 buralistes, en France. Elle émane de 113 fédérations départementales, toutes présidées par des buralistes en activité. Elle assure la promotion du réseau des buralistes et la défense des intérêts de la profession, en s'inscrivant dans une dynamique d'accompagnement, au service de la transformation du métier.

Contact presse

Erwan Garcia Recio – dir.communication – communication@buralistes.fr – 01 56 21 10 00